

CONDITIONS GENERALES DE AC FEU

ARTICLE 1.	PARTIES.....	2
ARTICLE 2.	DEFINITIONS	2
ARTICLE 4.	OBJET - COMMANDE	2
ARTICLE 5.	COMMANDE DE PRESTATIONS.....	3
ARTICLE 6.	PRESTATIONS	3
6.1.	Audit.....	3
6.2.	Formation.....	3
6.3.	Annulation avant le début de la Prestation.....	3
6.4.	Remise de documents à l'issue des Prestations.....	4
ARTICLE 7.	DECLARATIONS ET OBLIGATIONS DU CLIENT	4
7.1.	Information	4
7.2.	Autorisations et déclarations	4
7.3.	Fourniture des informations.....	5
7.4.	Participation du Client aux Prestations	5
7.5.	Obligation d'assiduité des Stagiaires.....	6
ARTICLE 8.	ETAPES DE LA COMMANDE DE PRODUITS.....	6
8.1.	Commande	6
8.2.	Paieement par le Client	6
8.3.	Confirmation de la commande par AC Feu.....	6
ARTICLE 9.	PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT	6
9.1.	Prix.....	6
9.2.	Modalités de paiement.....	7
9.3.	Facturation	7
9.4.	Défaut de paiement.....	7
9.5.	Réserve de propriété.....	7
ARTICLE 10.	RECLAMATION - RETRACTATION – GARANTIE	7
10.1.	Service clientèle	7
10.2.	Droit de rétractation – Vente à distance.....	7
10.3.	Résolution du contrat sur l'initiative du Client.....	9
10.4.	Garanties	9
ARTICLE 11.	LIVRAISON	10
11.1.	Frais de livraison	10
11.2.	Délai de livraison	10
11.3.	Colis détérioré.....	10
ARTICLE 12.	DONNEES PERSONNELLES	10
12.1.	Identité du responsable du traitement.....	10
12.2.	Données collectées.....	11
12.3.	Respect des droits.....	11
ARTICLE 13.	RESPONSABILITE DE AC FEU	13
13.1.	Responsabilité	13
13.2.	Force Majeure – Faute du Client	13
13.3.	Problèmes techniques - Liens hypertextes	13
13.4.	Dommages-intérêts à la charge de AC FEU	14
13.5.	Liens hypertextes et contenus du Site.....	14
ARTICLE 14.	PROPRIETE INTELLECTUELLE	14
14.1.	Protection légale des Contenus du Site.....	14
14.2.	Protection contractuelle des Contenus du Site.....	14
ARTICLE 15.	CONFIDENTIALITE	14
ARTICLE 16.	STIPULATIONS FINALES.....	15
16.1.	Droit applicable.....	15
16.2.	Modifications des présentes conditions générales.....	15
16.3.	Litiges	15
16.4.	Entièrete.....	15
16.5.	Non-renonciation.....	15
16.6.	Démarchage téléphonique	15
16.7.	Langues des présentes conditions générales	15
16.8.	Clauses abusives.....	15

ARTICLE 1. PARTIES

Les présentes Conditions Générales de Services sont applicables entre **A.C. Feu**, EURL dont le gérant est Vincent BATARIERE, SIRET : 990 812 455 000 14, siège social sis 281A le Grand Claye, 49610 Murs Erigné, France, ci-après dénommée « **AC FEU** », et **TOUTE PERSONNE**, physique ou morale, de droit public ou de droit privé, contractant avec AC FEU pour la commande de Prestations et/ou de Produits, ci-après dénommée « **le Client** ».

ARTICLE 2. DEFINITIONS

« **Contenus du Site** » : éléments de toute nature publiée sur le Site, protégés ou non par un droit de propriété intellectuelle, tel que textes, images, designs, présentations, vidéos, schémas, structures, bases de données ou logiciels.

« **Internaute** » : toute personne, physique ou morale, de droit privé ou de droit public, se connectant au Site.

« **Devis** » : conditions particulières des présentes conditions générales contenant les caractéristiques essentielles de la Prestation et/ou des Produits et pouvant prendre la forme d'une convention ou d'un contrat de formation.

« **Prestation** » : service réalisé par AC FEU pour le Client et pouvant notamment consister en des Prestations d'audit et/ou de formation du Client et/ou de ses employés et préposés dans le cadre de la prévention d'incendies.

« **Produit** » : bien de toute nature et ayant trait à la sécurité incendie, vendu par AC Feu sur le Site.

« **SSI** » : Système de Sécurité Incendie conforme à la norme EN 54 « Système détection et d'alarme incendie ».

« **Stagiaire** » : participant à une Prestation de formation.

« **Site** » : site internet accessible à l'URL www.acfeu.fr, ainsi que les sous-sites, sites miroirs, portails et variations d'URL y afférents.

ARTICLE 3. CHAMP D'APPLICATION

Le Site est d'accès libre et gratuit à tout Internaute. La navigation sur le Site suppose l'acceptation par tout Internaute des présentes conditions générales. La simple connexion au Site, par quelque moyen que ce soit, notamment par l'intermédiaire d'un robot ou d'un navigateur, emportera acceptation pleine et entière des présentes conditions générales. Lors de l'inscription sur le Site, cette acceptation sera confirmée par le fait de cocher la case correspondante.

L'Internaute reconnaît du même fait en avoir pris pleinement connaissance et les accepter sans restriction.

Le fait de cocher la case susvisée sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part de l'Internaute. L'Internaute reconnaît la valeur de preuve des systèmes d'enregistrement automatique de AC Feu et, sauf pour lui d'apporter preuve contraire, il renonce à les contester en cas de litige.

Les présentes conditions générales sont applicables aux relations entre les parties à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles de l'Internaute.

L'acceptation des présentes conditions générales suppose de la part des Internauts qu'ils jouissent de la capacité juridique nécessaire pour cela, ou à défaut qu'ils en aient l'autorisation d'un tuteur ou d'un curateur s'ils sont incapables, de leur représentant légal s'ils sont mineurs, ou encore qu'ils soient titulaires d'un mandat s'ils agissent pour le compte d'une personne morale.

ARTICLE 4. OBJET - COMMANDE

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les termes et conditions applicables à la commande de Prestations et/ou de Produits.

Les caractéristiques des Prestations sont celles précisées dans le Devis.

ARTICLE 5. COMMANDE DE PRESTATIONS

AC FEU adresse un Devis au Client par email.

Le Client peut renvoyer le Devis signé à AC FEU, sous 10 jours, avec la mention « Bon pour accord », par email ou courrier. Le renvoi du Devis inchangé par email, avec la mention « Bon pour accord » dans le corps du mail vaut également acceptation du Devis par le Client. En cas de transmission par voie électronique, la production de la copie de la correspondance électronique par AC FEU vaudra preuve de l'existence du contrat, sauf preuve contraire rapportée par le Client.

L'émission d'un Devis accepté par le Client est ferme et irrévocable. Le Client est immédiatement lié par sa commande et ne peut pas l'annuler. Le contrat est formé dès acceptation du Devis par AC FEU, formalisée par l'envoi d'un bon de confirmation au Client.

ARTICLE 6. PRESTATIONS

Le contour de la Prestation sera défini au sein du Devis. Toute Prestation non comprise dans le Devis fera, le cas échéant, l'objet d'un nouveau Devis.

6.1. Audit

Dans le cadre de la Prestation d'audit, AC FEU procède à l'étude des installations de sécurité désigné par le Client dans le Devis et à exprimer son avis quant à l'optimisation de ces installations de sécurité et, le cas échéant, sa mise aux normes.

AC FEU adressera un rapport d'audit au format PDF au Client à l'issue de la Prestation.

6.2. Formation

AC FEU propose au Client des Prestations de formation relative à la prévention des incendies au sein des entreprises. Les Prestations peuvent avoir lieu en ligne et/ou en présentiel. Le détail de la formation correspondant au choix du Client est détaillé dans le Devis. Le détail de chaque Prestation, notamment quant à son objet, le nombre de Stagiaires, les dates et le lieu de son déroulé, sera compris dans le Devis.

6.3. Annulation avant le début de la Prestation

6.3.1. Annulation à l'initiative de AC FEU

Dans l'hypothèse d'une annulation de la Prestation du fait de AC FEU, cette dernière s'engage à rembourser tout acompte versé par le Client et à lui proposer une Prestation de formation équivalente.

6.3.2. Annulation à l'initiative du Client

Le Client peut annuler une Prestation de formation, en informant AC FEU par lettre recommandée à l'adresse citée dans l'article 1 ou par mail à l'adresse : contact@acfeu.fr. Le Client devra respecter un préavis selon les modalités suivantes :

- En cas d'annulation par le Client plus de trois mois avant la date de début de la Prestation, AC Feu ne percevra aucun frais,
- En cas d'annulation par le Client entre 3 mois et 2 semaines, 70% du coût de la formation est conservé ou dû, au titre des frais de gestion et de mise en place de ladite Prestation ;
- En cas d'annulation par le Client en dessous de 2 semaines, 100% du coût de la formation est conservé ou dû, au titre des frais de gestion et de mise en place de ladite Prestation

La date d'envoi du recommandé et/ou du mail faisant foi.

6.3.3. Empêchement ou absence de AC FEU

En cas d'empêchement ou d'absence, AC FEU s'engage à proposer une solution pour effectuer la Prestation de formation convenue. Si toutefois AC FEU n'est pas en mesure d'assurer la Prestation convenue, cette dernière, non effectuée, ne sera pas facturée au Client, qui ne pourra prétendre à aucune indemnité du fait de l'absence de AC FEU.

6.4. Remise de documents à l'issue des Prestations

6.4.1. Attestation de présence

A l'issue de chaque Prestation de formation, une attestation de présence mentionnant les noms, prénoms et lieu d'affectation de chaque Stagiaire, leurs signatures ainsi que les dates et les horaires de la formation sera transmise au Client.

6.4.2. Attestation de formation

Une attestation individuelle de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de la formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, sera transmise au Client à l'issue de chaque formation qualifiante, diplômante ou certifiante.

S'agissant des formations non qualifiantes, diplômantes ou certifiantes, le Client pourra faire une demande d'attestation individuelle par écrit à l'adresse indiquée à l'article 1 des présentes conditions générales.

6.4.3. Remise des attestations

En tout état de cause, la remise de tout certificat, attestation, ou titre certifié délivré en fin de formation ou sanctionnant la formation objet des présentes est conditionnée au complet paiement de la Prestation par le Client.

Aucune attestation ne sera remise à un Stagiaire n'ayant pas assisté à la totalité de la formation dispensée dans le cadre de la Prestation.

ARTICLE 7. DECLARATIONS ET OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. Information

Le Client déclare avoir reçu de AC FEU toutes les explications et précisions utiles pouvant lui permettre d'utiliser les Prestations objet du présent contrat.

Le Client reconnaît que ses besoins et les Prestations proposées par AC FEU sont en adéquation et qu'il a souscrit au contrat en connaissance de cause et en disposant de toutes les informations nécessaires lui permettant de produire un consentement libre et éclairé.

Le Client s'engage à informer AC FEU de toute circonstance susceptible d'affecter l'exécution du présent contrat dès qu'il en a connaissance.

7.2. Autorisations et déclarations

Le Client est seul responsable des autorisations et déclarations relatives à l'utilisation du Livrable.

Le Client déclare qu'il dispose des droits et autorisations nécessaires à cette fin. Le cas échéant, le Client déclare avoir effectué au préalable toute démarche nécessaire, telle que demandes d'autorisations et déclarations administratives.

Le défaut de telles déclarations et autorisations ne pourra en aucun cas remettre en cause la validité du présent contrat. Le Client restera notamment tenu de régler à AC FEU les Livrables commandés.

Le Client garantit AC FEU contre tout recours qui serait entrepris à son encontre en cas de défaut de telles déclarations et autorisations.

7.3. Fourniture des informations

Le Client s'engage à fournir à AC FEU toutes les informations et tous les documents nécessaires à la réalisation de la Prestation dans un délai de 24h. Le Client doit soumettre à AC FEU des informations et/ou documents lisibles et compréhensibles. A défaut, AC FEU peut décider de ne pas prendre en charge la Prestation.

7.4. Participation du Client aux Prestations

7.4.1. Mise à disposition de locaux adaptés

Le Client s'engage, pour le bon déroulement des Prestations de formation, soit à mettre à disposition de AC FEU une salle de réunion adaptée et équipée d'un mur blanc ou d'un écran blanc ou d'un téléviseur avec connectiques HDMI afin que les supports visuels et audio- visuels puissent y être projetés ou diffusés soit à mettre à disposition de AC FEU un local dont les spécificités auront été établies lors de la création du Devis.

Le nombre de places assises disponibles doit être adapté au nombre de Stagiaires inscrits. Le matériel informatique nécessaire à la réalisation de la Prestation est à la charge de AC FEU. Les spécificités du local pour la formation devront être acceptées par AC FEU.

Par ailleurs, le Client s'engage à mettre à la disposition de AC FEU les éléments suivants, en fonction de la formation dispensée :

7.4.2. Formation EPI / Manipulation des extincteurs

Le Client s'engage à mettre à disposition de AC FEU une aire libre pour la pratique des extincteurs et une place de stationnement adaptée à son véhicule. Celle-ci devra impérativement se trouver dans l'enceinte de l'établissement à proximité immédiate de l'aire libre. En cas d'intempéries, il est possible d'effectuer la partie pratique d'utilisation des extincteurs à l'intérieur d'un établissement (hangar, parking...) sous condition d'une hauteur minimum sous plafond de 4 mètres et sur consultation de AC FEU.

AC FEU se réserve le droit de supprimer la partie pratique dans le cas où les conditions ci-dessus ne sont pas réunies et/ou en cas d'intempéries et/ou de températures inférieures à 5 degrés Celsius et/ou supérieures à 35 degrés Celsius.

7.4.3. Formation évacuation / Mise en sécurité / Exploitation du SSI

La responsabilité de AC FEU ne saurait être engagée du fait du réarmement des dispositifs actionnés du SSI qui demeurent à la charge du Client. De même, la responsabilité de AC FEU ne saurait être engagée du fait d'un dérangement survenant sur le SSI lors de la Prestation et/ou suite à la Prestation. L'utilisation de fumigènes fera l'objet d'un accord exprès et écrit du Client.

7.4.4. Exercices d'évacuation et/ou de mise en sécurité

La responsabilité de AC FEU ne saurait être engagée du fait du réarmement des dispositifs actionnés du SSI qui demeurent à la charge du Client. De même, la responsabilité de AC FEU ne saurait être engagée du fait d'un dérangement survenant sur le SSI lors de la Prestation et/ou suite à la Prestation.

De même, la remise en état des moyens de secours qui auraient éventuellement été utilisés par le Client lors de la Prestation est à la charge exclusive de celui-ci. L'utilisation de fumigènes fera l'objet d'un accord exprès et écrit du Client.

7.4.5. Formation en unité mobile

Le Client s'engage à mettre à disposition de AC FEU une aire de stationnement adaptée à l'unité mobile ainsi que deux prises de courant 220V mono 16A ou 32A.

Si le jour de la Prestation, l'unité mobile est dans l'incapacité de se stationner à l'emplacement prévu par le Client, parce que les démarches de stationnement n'ont pas été

entreprises ou sont incomplètes ou ne sont pas réglementaires, AC FEU se réserve la possibilité de facturer tout ou partie de la Prestation.

De même, si le jour de la Prestation, l'alimentation électrique prévue par le Client est indisponible ou non prévue ou non réglementaire, AC FEU se réserve la possibilité de facturer l'utilisation d'un groupe électrogène.

7.5. Obligation d'assiduité des Stagiaires

Les Stagiaires sont tenus d'être présents durant l'intégralité de la Prestation et sont tenus de participer à l'ensemble des exercices pratiques.

L'assiduité totale à la formation est exigée pour obtenir le titre, diplôme ou certificat lié à la formation suivie.

En cas de non-respect des horaires de formation, AC FEU se réserve le droit d'accepter ou non le Stagiaire en retard. Toute absence entraînera l'exclusion définitive de la formation.

7.6. Obligation de sécurité

Le Client s'engage à fournir aux Stagiaires les équipements de sécurités adéquates en fonction de l'objet de la formation. A.C. feu ne pourra pas être tenu responsable en cas d'accident par manquement d'équipement de sécurité.

ARTICLE 8. ETAPES DE LA COMMANDE DE PRODUITS

8.1. Commande

Le Client peut passer commande d'une Prestation et/ou de Produits en s'adressant directement à AC FEU aux coordonnées indiquées à l'article 1 des présentes conditions générales.

AC FEU adresse alors un Devis au Client par email, fax ou courrier.

Le Client peut renvoyer à AC FEU le Devis signé avec la mention « Bon pour accord », par email, fax ou courrier. Le renvoi du Devis inchangé par email, avec la mention « Bon pour accord » dans le corps du mail vaut également acceptation du Devis par le Client. En cas de transmission par voie électronique, la production de la copie de la correspondance électronique par AC FEU vaudra preuve de l'existence du contrat, sauf preuve contraire rapportée par le Client.

L'émission d'un Devis accepté par le Client est ferme et irrévocable. Le Client est immédiatement lié par sa commande et ne peut pas l'annuler. Le contrat est formé dès encaissement de l'acompte par AC FEU.

Sans visite de la zone à protéger, AC FEU ne pourra pas être tenu pour responsable du mauvais choix des Produits commandés.

8.2. Paiement par le Client

Dès lors qu'ils auront retourné le Devis signé, les Clients procéderont au paiement.

8.3. Confirmation de la commande par AC Feu

Une fois le paiement effectivement reçu par AC Feu, ce dernier s'engage à en accuser réception au Client par voie électronique, dans un délai maximal de 24 heures. Dans le même délai, AC Feu s'engage à adresser au Client un courrier électronique récapitulatif de la commande et lui en confirmant le traitement, reprenant toutes les informations y afférant.

ARTICLE 9. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

9.1. Prix

Les prix applicables sont ceux mentionnés dans le Devis.

Les prix indiqués sur le Devis sont entendus en euros, hors taxes et toutes taxes comprises. Aucun rabais, remise ou ristourne ne sera consenti au Client.

La taxe sur la valeur ajoutée est calculée au taux en vigueur. Toute modification de ce taux avant paiement sera répercutée sur les loyers dus par le Client.

9.2. Modalités de paiement

S'agissant des formations, le prix est payable par chèque ou virement bancaire dès validation du Devis par AC Feu.

En cas de prise en charge par un organisme extérieure, le client payera à A.C. feu la Prestation de formation puis se fera rembourser par l'organisme.

S'agissant des Prestation d'audit et de la vente de Produits, le prix est payable par chèque ou virement bancaire au moment de la commande.

9.3. Facturation

AC FEU adressera ou mettra à disposition du Client une facture au moment de la livraison.

9.4. Défaut de paiement

Les dates de paiement convenues ne peuvent être retardées sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise en demeure, à l'application de pénalités de retard calculées sur la base d'un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal, sans que cette pénalité nuise à l'exigibilité des sommes dues en principal.

En outre, tout retard de paiement aura pour conséquence la facturation au Client professionnel défaillant de frais de recouvrement d'un montant de 40 euros et l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quels que soient les délais convenus, majorées d'une indemnité de 20 % du montant à titre de clause pénale.

En tout état de cause, tout retard de paiement aura pour conséquence la possibilité de résilier le contrat unilatéralement au tort du Client.

La présente clause s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 1152 du code civil permettant au juge de réduire l'indemnité si le juge estime qu'elle est excessive.

9.5. Réserve de propriété

Les Produits vendus restent la propriété de AC Feu jusqu'à complet paiement de leur prix, conformément à la présente clause de réserve de propriété.

ARTICLE 10. RECLAMATION - RETRACTATION – GARANTIE

10.1. Service clientèle

Le service clientèle du Site est accessible du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00 au numéro de téléphone non surtaxé suivant : 06 17 98 85 68, par courrier électronique à : contact@acfeu.fr par courrier postal à l'adresse indiquée à l'article 1 des présentes conditions générales. Dans ces deux derniers cas, AC Feu s'engage à apporter une réponse sous 10 jour ouvrée.

10.2. Droit de rétractation – Vente à distance

Le présent article est applicable au Client ayant la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.

10.2.1. Conditions d'exercice du droit de rétractation

Conformément à la législation en vigueur en matière de vente à distance, le Client dispose d'un délai de quatorze jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour.

Le délai mentionné à l'alinéa précédent court à compter soit du jour où le contrat à distance est conclu pour les contrats relatifs à la fourniture d'une prestation de service et/ou à la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel, soit de la réception du bien par le

Client ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens et les contrats de prestation de services incluant la livraison de biens.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce. Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

Lorsque le délai de quatorze jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

La décision de rétractation devra être notifiée à AC Feu aux coordonnées indiquées à l'article 1 des présentes conditions générales au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté. Le Client a, par exemple, la possibilité d'utiliser le formulaire-type fourni à la fin des présentes conditions générales. En tout état de cause, AC Feu adressera au Client au plus tôt un accusé de réception de ladite rétractation par courrier électronique.

10.2.2. Effets du droit de rétractation

Le Client renvoie ou restitue les produits au professionnel ou à toute personne désignée par ce dernier, sans retard excessif et, au plus tard, dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Lorsque le droit de rétractation est exercé, le professionnel est tenu de rembourser le Client de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé. Le cas échéant, le professionnel peut différer le remboursement jusqu'à récupération des Produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition des Produits, au plus tôt des deux événements. Au-delà, la somme due est, de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur, tel que précisé à l'article L. 242-4 du Code de la consommation.

Le cas échéant, le professionnel effectue le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour l'utilisation d'un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le Client. Cependant, le professionnel n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le Client a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé.

Les frais directs de renvoi du Produit sont à la charge du Client. Ces frais sont estimés à un maximum de 13.90 euros si, en raison de sa nature, le Produit ne peut normalement être renvoyé par la poste.

La responsabilité du Client n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du Produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce Produit.

Les conditions, délais et modalités d'exercice du droit de rétractation sont exposés dans le formulaire-type fourni à la fin des présentes conditions générales.

10.2.3. Exclusions du droit de rétractation

Le droit de rétractation ne s'applique pas, notamment, aux contrats :

- de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation ;
- de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés ;
- de fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- de fourniture de biens qui ont été descellés par le Client après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;
- de fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;

- de fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le Client après la livraison ;
- de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation.

De même, le droit de rétractation n'est pas applicable aux contrats exécutés intégralement par les deux parties à la demande expresse du Client avant que ce dernier n'exerce son droit de rétractation.

Lors de la validation de la commande d'un contenu numérique indépendant de tout support matériel avant l'expiration du délai de rétractation, le renoncement du Client au droit de rétractation sera manifesté par le fait de cocher la case correspondant à la phrase suivante :

« Je renonce expressément à mon droit de rétractation de 14 jours pour les Produits livrés ».

Le Client recevra alors une confirmation par email de son renoncement au droit de rétractation.

Lors de la validation de la commande d'une prestation, le renoncement du Client au droit de rétractation sera manifesté par le fait de cocher la case correspondant à la phrase suivante :

« Je renonce expressément à mon droit de rétractation de 14 jours pour les prestations dont je bénéficierais avant l'écoulement de ce délai ». Le Client recevra alors une confirmation par email de son renoncement au droit de rétractation.

Le Client qui a exercé son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse au professionnel un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, ce montant étant proportionnel au prix total de la prestation convenu dans le contrat.

10.3. Résolution du contrat sur l'initiative du Client

Le Client consommateur peut dénoncer le contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en cas de dépassement de la date de livraison du bien excédant sept jours. Le Client sera alors remboursé des sommes engagées par lui lors de la commande.

La présente clause n'a pas vocation à s'appliquer si le retard de livraison est dû à un cas de force majeure. En pareil cas, le Client s'engage à ne pas exercer de poursuites à l'encontre de AC Feu et renonce à se prévaloir de la résolution de la vente prévue au présent article.

10.4. Garanties

10.4.1. Garantie des vices et défauts apparents

Il appartient au Client de vérifier le bon état des Produits au moment de la livraison. Cette vérification doit notamment porter sur la qualité, les quantités et les références des Produits ainsi que leur conformité à la commande. Aucune réclamation ne sera prise en compte après un délai de trois jours à compter de la livraison. En tout état de cause, toute réclamation concernant les colis livrés ne sera prise en compte que si le Client ayant la qualité de commerçant a émis des réserves auprès du transporteur conformément aux articles L. 133-3 et suivants du Code de commerce.

10.4.2. Garantie des vices et défauts cachés

10.4.2.1. Garanties légales

Les Clients disposent d'une garantie légale de délivrance conforme (article 1604 du Code civil), d'une garantie légale contre les vices cachés (articles 1641 et s. du Code civil) et d'une garantie de sécurité (articles 1245 et s. du Code civil).

Les Clients ayant la qualité de consommateurs disposent en outre d'une garantie légale de conformité (articles L. 217-4 et s. Code de la consommation).

10.4.2.2. Retour

Afin de mettre en œuvre la garantie, il appartient au Client de retourner le produit à l'adresse du siège de AC Feu, accompagné d'une lettre explicative en demandant soit la réparation, soit l'échange, soit le remboursement.

Les frais de retour du Produit demeurent à la charge du Client, sauf pour les Clients consommateurs mettant en œuvre la garantie de conformité des articles L. 217-4 et s. du Code de la consommation.

Le Client consommateur bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir auprès du vendeur. A ce titre, il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation. Enfin, le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les 24 mois suivant la délivrance dudit Produit, sauf pour les biens d'occasion.

Le cas échéant, la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale.

Lorsque le Client consommateur décide de mettre en œuvre la garantie des vices cachés, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente.

ARTICLE 11. LIVRAISON

11.1. Frais de livraison

Les frais de livraison ou de mise à disposition seront, en toute hypothèse, indiqués au Client avant tout règlement et ne concernent que les livraisons effectuées en France métropolitaine, Corse incluse. Pour tout autre lieu de livraison, il appartiendra au Client de prendre contact avec le service clientèle.

Les frais de livraison indiqués sont entendus en euros, toutes taxes comprises.

11.2. Délai de livraison

Les commandes sont livrées dans un délai de 20 jour ouvré à compter du parfait encaissement du prix par AC Feu.

Certains Produits ou certains volumes de commande peuvent néanmoins justifier un délai de livraison supérieur à 20 jours ouvrés. Il en sera fait mention expresse à l'attention du Client lors de la validation de la commande.

11.3. Colis détérioré

En cas de livraison d'un colis manifestement et visiblement détérioré, il appartient au Client de le refuser afin de jouir de la garantie offerte par le transporteur. Le Client devra par ailleurs en informer le vendeur sans délai, afin qu'un nouveau colis lui soit préparé, puis expédié dès réception du colis détérioré en retour. Dans pareil cas, les délais de livraison indiqués plus haut dans les présentes conditions générales ne seront plus applicables.

ARTICLE 12. DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de sa prestation, AC Feu va être amené à traiter des données à caractère personnel de ses Clients.

12.1. Identité du responsable du traitement

Le responsable de la collecte et des données traitées sur le Site est AC Feu.

12.2. Données collectées

12.2.1. Données collectées auprès des clients

Dans le cadre de ses relations contractuelles, AC Feu peut être amené à collecter et traiter des informations de ses Clients, à savoir : les noms, prénoms, fonction, nom de la société, numéro de téléphone, adresses postales, adresses mails, coordonnées bancaires, historique des contrats.

12.2.2. Finalités de la collecte de données personnelles

Les données collectées lors de la relation contractuelle font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité de :

- exécuter les engagements contractuels ;
- contacter les Clients ;
- éviter toute activité illicite ou illégale ;
- faire respecter les conditions générales ;
- engager des procédures judiciaires ;
- vérifier l'identité des Clients.

12.2.3. Bases juridiques du traitement

Les données collectées ont pour base juridique une relation contractuelle.

12.2.4. Destinataires des données

Les données collectées sont consultables uniquement par AC Feu dans les limites strictement nécessaires à l'exécution des engagements contractuels.

Ces données, que ce soit sous forme individuelle ou agrégée, ne sont jamais rendues librement visualisables par une personne physique tierce.

12.2.5. Durée de conservation des données personnelles

Les données personnelles collectées sont conservées pendant le temps de la relation contractuelle, et pendant le temps durant lequel la responsabilité de AC Feu peut être engagée. Passé le délai de conservation, AC Feu s'engage à supprimer définitivement les données des personnes concernées sans en conserver une copie.

12.2.6. Sécurité et confidentialité des données personnelles

Les données personnelles sont conservées dans des conditions sécurisées, selon les moyens actuels de la technique, dans le respect des dispositions du Règlement général sur la protection des données et de la législation nationale en vigueur.

L'accès aux locaux de AC Feu est également sécurisé.

12.2.7. Minimisation des données

AC Feu peut également collecter et traiter toute donnée transmise volontairement par ses Clients.

AC Feu oriente ses Clients afin qu'il fournisse des données à caractère personnel strictement nécessaires à l'exécution des engagements contractuels.

AC Feu s'engage à ne conserver et traiter que les données strictement nécessaires à ses activités professionnelles, et supprimera toute donnée reçue non utile à ses activités dans les plus brefs délais.

12.3. Respect des droits

Les Clients de AC Feu disposent des droits suivants concernant leurs données personnelles, qu'ils peuvent exercer en écrivant à l'adresse postale de AC Feu ou en remplissant le formulaire contact en ligne.

12.3.1. Droit d'information, d'accès et de communication des données

Les Clients de AC Feu ont la possibilité d'accéder aux données personnelles qui les concernent. En raison de l'obligation de sécurité et de confidentialité dans le traitement des données à caractère personnel qui incombe à AC Feu, les demandes seront uniquement traitées si les Clients rapportent la preuve de leur identité, notamment par la production d'un scan de leur titre d'identité valide (en cas de demande par le formulaire électronique dédié) ou d'une photocopie signée de leur titre d'identité valide (en cas de demande adressée par écrit), tous deux accompagnés de la mention « j'atteste sur l'honneur que la copie de cette pièce d'identité est conforme à l'original. Fait à ... le ... », suivie de leur signature.

Pour les aider dans leur démarche, les Clients trouveront [ici](#) un modèle de courrier élaboré par la Cnil.

12.3.2. Droit de rectification, de suppression et droit à l'oubli des données

Les Clients de AC Feu ont la possibilité de demander la rectification, la mise à jour, le verrouillage ou encore l'effacement de leurs données personnelles qui peuvent s'avérer le cas échéant inexactes, erronées, incomplètes ou obsolètes.

Les Clients de AC Feu peuvent également définir des directives générales et particulières relatives au sort des données à caractère personnel après leur décès. Le cas échéant, les héritiers d'une personne décédée peuvent exiger de prendre en considération le décès de leur proche et/ou de procéder aux mises à jour nécessaires.

Pour les aider dans leur démarche, les Clients trouveront [ici](#) un modèle de courrier élaboré par la Cnil.

12.3.3. Droit d'opposition au traitement de données

Les Clients de AC Feu ont la possibilité de s'opposer à un traitement de leurs données personnelles.

Pour les aider dans leur démarche, les Clients trouveront [ici](#) un modèle de courrier élaboré par la Cnil.

12.3.4. Droit à la portabilité des données

Les Clients de AC Feu ont le droit de recevoir les données personnelles qu'ils ont fournies à AC Feu dans un format transférable, ouvert et lisible.

12.3.5. Droit à la limitation du traitement

Les Clients de AC Feu ont le droit de demander que le traitement de leurs données personnelles par AC Feu soit limité. Ainsi, leurs données ne pourront qu'être conservées et non plus utilisées par AC Feu.

12.3.6. Délais de réponse

AC Feu s'engage à répondre à toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition ou toute autre demande complémentaire d'informations dans un délai raisonnable qui ne saurait dépasser 1 mois à compter de la réception de la demande.

12.3.7. Plainte auprès de l'autorité compétente

Si les Clients de AC Feu considèrent que AC Feu ne respecte pas ses obligations au regard de leurs données à caractère personnel, ils peuvent adresser une plainte ou une demande auprès de l'autorité compétente. En France, l'autorité compétente est la Cnil à laquelle ils peuvent adresser une demande [ici](#).

12.3.8. Transfert sur réquisition ou décision judiciaire

Les Clients consentent également à ce que AC Feu communique les données collectées à toute personne, sur réquisition d'une autorité étatique ou sur décision judiciaire.

12.3.9. Transfert dans le cadre d'une fusion ou d'une acquisition

Si AC Feu est impliqué dans une fusion, une vente d'actifs, une opération de financement, une liquidation ou banqueroute ou dans une acquisition de tout ou partie de son activité par une autre société, les Clients consentent à ce que les données collectées soient transmises par AC Feu à cette société et que cette société opère les traitements de données personnelles visés dans les présentes Conditions générales de service au lieu et place de AC Feu.

ARTICLE 13. RESPONSABILITE DE AC FEU

13.1. Responsabilité

AC FEU s'engage à apporter le soin et la diligence nécessaires à la fourniture de Prestations et de Produits de qualité conforme aux spécifications des présentes conditions générales. AC FEU ne répond que d'une obligation de moyen concernant les services objet des présentes.

La responsabilité de AC FEU ne saurait être engagée en cas d'incident ou d'accident survenu suite au non-respect des consignes de sécurité données lors des Prestations.

13.2. Force Majeure – Faute du Client

AC FEU n'engagera pas sa responsabilité en cas de force majeure ou de faute du Client, telles que définies au présent article :

13.2.1. Force majeure

Au sens des présentes conditions générales, sera considéré comme un cas de force majeure opposable au Client tout empêchement, limitation ou dérangement du Service du fait d'incendie, d'épidémie, d'explosion, de tremblement de terre, de fluctuations de la bande passante, de manquement imputable au fournisseur d'accès, de défaillance des réseaux de transmission, d'effondrement des installations, d'utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe, codes ou références fournis au Client, de piratage informatique, d'une faille de sécurité imputable à l'hébergeur du Site ou aux développeurs, d'inondation, de panne d'électricité, de guerre, d'embargo, de loi, d'injonction, de demande ou d'exigence de tout gouvernement, de réquisition, de grève, de boycott, ou autres circonstances hors du contrôle raisonnable de AC Feu. Dans de telles circonstances, AC Feu sera dispensé de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, de cette limitation ou de ce dérangement.

13.2.2. Faute du Client

Au sens des présentes Conditions générales, sera considéré comme une faute du Client opposable à ce dernier toute mauvaise utilisation du Service, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part ou de celle de ses préposés, non-respect des conseils donnés par AC Feu sur son Site, toute divulgation ou utilisation illicite du mot de passe, des codes et références du Client, ainsi que le renseignement d'informations erronées ou l'absence de mise à jour de telles informations dans son espace personnel. Sera également considérée comme une faute du Client la mise en œuvre de tout procédé technique, tels que des robots, ou des requêtes automatiques, dont la mise en œuvre contreviendrait à la lettre ou à l'esprit des présentes conditions générales de vente.

13.3. Problèmes techniques - Liens hypertextes

En cas d'impossibilité d'accès au Site, en raison de problèmes techniques de toutes natures, le Client ne pourra se prévaloir d'un dommage et ne pourra prétendre à aucune indemnité. L'indisponibilité, même prolongée et sans aucune durée limitative, d'un ou plusieurs services

en ligne, ne peut être constitutive d'un préjudice pour les Clients et ne peut aucunement donner lieu à l'octroi de dommages et intérêts de la part de AC Feu.

Les liens hypertextes présents sur le Site peuvent renvoyer sur d'autres sites internet. La responsabilité de AC Feu ne saurait être engagée si le contenu de ces sites contrevient aux législations en vigueur. De même la responsabilité de AC Feu ne saurait être engagée si la visite, par l'Internaute, de l'un de ces sites, lui causait un préjudice.

En l'état actuel de la technique, le rendu des représentations des Produits proposés à la vente sur le présent Site, notamment en termes de couleurs ou de formes, peut sensiblement varier d'un poste informatique à un autre ou différer de la réalité selon la qualité des accessoires graphiques et de l'écran ou selon la résolution de l'affichage. Ces variations et différences ne pourront en nulle hypothèse être imputées à AC Feu qui ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée de ce fait.

13.4. Dommages-intérêts à la charge de AC FEU

A défaut de dispositions légales ou réglementaires contraires, la responsabilité de AC FEU est limitée au préjudice direct, personnel et certain subi par le Client et lié à la défaillance en cause. AC FEU ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages indirects tels que, notamment les pertes de données, les préjudices commerciaux, les pertes de commandes, les atteintes à l'image de marque, les troubles commerciaux et les pertes de bénéfices ou de clients. De même et dans les mêmes limites, le montant des dommages et intérêts mis à la charge de AC FEU ne pourra en tout état de cause excéder le prix de la Prestation et/ou du Produit commandé.

13.5. Liens hypertextes et contenus du Site

Les Contenus du Site sont publiés à titre indicatif, sans garantie d'exactitude. AC Feu ne peut en aucun cas être tenu responsable du fait d'une omission, d'une inexactitude ou de toute erreur contenue dans ces informations et qui serait à l'origine d'un dommage direct ou indirect causé à l'Internaute.

ARTICLE 14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

14.1. Protection légale des Contenus du Site

Les Contenus du Site sont susceptibles d'être protégés par le droit d'auteur et le droit des bases de données. Toute représentation, reproduction, traduction, adaptation ou transformation, intégrale ou partielle, réalisée illégalement et sans le consentement de AC Feu ou de ses ayants droit ou ayants cause constitue une violation des Livres I et III du Code de la propriété intellectuelle et sera susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires pour contrefaçon.

14.2. Protection contractuelle des Contenus du Site

L'Internaute s'engage contractuellement à l'égard de AC Feu à ne pas utiliser, reproduire ou représenter, de quelque manière que ce soit, les Contenus du Site, qu'ils soient ou non protégés par un droit de propriété intellectuelle, à une autre fin que celle de leur lecture par un robot ou un navigateur. Cette interdiction n'est pas applicable aux robots d'indexation ayant pour seul objet de scanner le contenu du Site aux fins d'indexation.

ARTICLE 15. CONFIDENTIALITÉ

Les parties conviennent de considérer comme confidentielles toutes les informations qu'elles pourront être amenées à connaître dans le cadre des présentes, en ce qui concerne leurs affaires respectives. En particulier, tous les renseignements concernant les clients finaux, méthodes et documentations fournis à AC FEU, tous les documents (économiques, techniques, fonctionnels, organisationnels, etc.) et données qui lui sont confiés, tous les

entretiens auxquels il participe et tous les documents émis sont considérés comme des informations confidentielles.

Ne sont pas considérées comme confidentielles les informations qui étaient déjà connues par les Parties avant le début de leurs relations contractuelles, preuve pouvant en être apportée par écrit et celles qui sont parues dans un document écrit indépendamment d'une divulgation par les parties.

Les Parties s'engagent à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder le secret le plus absolu sur les informations confidentielles de l'autre partie auxquels elles auront accès à l'occasion du présent contrat. Les parties s'engagent à faire respecter cette obligation par tous leurs mandataires sociaux, personnels et tiers Clients.

La présente obligation de confidentialité prend effet à compter de la date de sa signature par les parties. Elle est valable pour une durée de 10 ans.

ARTICLE 16. STIPULATIONS FINALES

16.1. Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français.

16.2. Modifications des présentes conditions générales

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment par AC Feu. Les conditions générales applicables au Client sont celles en vigueur au jour de sa commande ou de sa connexion sur le présent Site, toute nouvelle connexion à l'espace personnel emportant acceptation le cas échéant des nouvelles conditions générales.

16.3. Litiges

En vertu de l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015, tous litiges qui pourraient survenir dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales et dont la solution n'aura pu être trouvée préalablement à l'amiable entre les parties devra être soumis à info@cpmvd.fr. En outre, le Client est informé de l'existence de la plateforme de règlement en ligne des litiges, accessibles à l'adresse URL suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.home2.show>

Tout litige relatif au présent contrat ou en relation avec celui-ci sera tranché par voie d'arbitrage conformément au règlement de l'Institut digital d'arbitrage et de médiation : www.fast-arbitre.com.

16.4. Entièrete

La nullité d'une des clauses du présent contrat n'entraînera pas la nullité des autres clauses du contrat ou du contrat dans sa globalité, qui garderont leur plein effet et portée. Dans une telle hypothèse, les parties devront dans la mesure du possible remplacer la stipulation annulée par une stipulation valable correspondant à l'esprit et à l'objet des présentes.

16.5. Non-renonciation

L'absence d'exercice par AC Feu des droits qui lui sont reconnus par les présentes ne pourra en aucun cas être interprétée comme une renonciation à faire valoir lesdits droits.

16.6. Démarchage téléphonique

Le Client est informé qu'il a la possibilité de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique à l'adresse <http://www.bloctel.gouv.fr/>.

16.7. Langues des présentes conditions générales

Les présentes conditions générales sont proposées en français.

16.8. Clauses abusives

Les stipulations des présentes conditions générales s'appliquent sous réserve du respect des dispositions impératives du Code de la consommation concernant les clauses abusives dans les contrats conclus entre un professionnel et un consommateur.

**MODALITE D'ANNULATION DE LA COMMANDE
EN CAS DE VENTE A DISTANCE AUPRES D'UN CLIENT**

En cas de vente à distance, telle que définie par l'article L. 221-1 du Code de la consommation, dans les quatorze jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le Client a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue. Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L. 221-2.

**Si vous annulez votre commande,
vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-contre.**

=====

ANNULATION DE COMMANDE
Code de la consommation art. L. 221-5

Conditions :

- * compléter et signer ce formulaire
- * **l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception**
- * utiliser l'adresse figurant à l'article 1
- * **l'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande ou, si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant.**

Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après :

* Nature de la marchandise ou du service commandé :

.....

* Date de la commande :

* Date de réception de la commande :

* Nom du client :

* Adresse du client :

.....

Signature du client :